## PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

-----

## **Commune de CARVIN**

SOCIETE D3T DISTRIBUTION

## ENREGISTREMENT D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE D'ARTICLES D'EQUIPEMENT DE LA MOTO ET DU MOTARD

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La Société D3T DISTRIBUTION, dont le siège social est situé au 42, rue Albert Einstein - ZA du Château à CARVIN, a déposé une demande et un dossier à l'effet d'être enregistrée pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage d'articles d'équipement de la moto et du motard - rue Elie Cartant – ZAC de la Gare d'eau à CARVIN.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 17 septembre 2015.

Le dossier est consultable en mairie de CARVIN, lieu d'implantation du projet**du lundi 12 octobre au jeudi 12 novembre inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction des Politiques Interministérielles – Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement ou par voie électronique à l'adresse suivante <u>pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr</u> avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'Enregistrement est la Préfète du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.